

---

# Choisir son école dans le contexte de la réforme des inscriptions en Belgique francophone. D'un appariement personnalisé à un appariement bureaucraté

Jérôme Deceuninck<sup>\*†1</sup> and Hugues Draelants<sup>\*‡1</sup>

<sup>1</sup>Groupe interdisciplinaire de Recherche sur la Socialisation, l'Education et la Formation (Girsef) –  
Place Montesquieu, 1/14 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique

## Résumé

Le système belge est caractérisé par un mode de gouvernance qualifié de quasi-marché (Vandenberghe, 2010), reposant sur une liberté de choix des établissements par les parents, par une large autonomie laissée aux écoles ainsi que par un financement proportionnel de ces dernières au nombre d'élèves qui y sont inscrits. Les recherches ont établi que la présence de ce mode de gouvernance expliquait de manière significative le caractère particulièrement ségrégatif du système belge (Delvaux & Maroy, 2009; Dupriez & Dumay, 2011). Depuis les années 90, les gouvernements successifs de la Communauté française de Belgique ont donc édicté une série de décrets en vue d'encadrer davantage le marché afin d'y réintroduire davantage de mixité et d'équité. Une de ces réformes consiste en une standardisation de la procédure d'inscription en première année de l'enseignement secondaire.

Nous avons utilisé ce contexte de réforme pour tenter d'éclairer les comportements des parents des classes moyennes de la région bruxelloise en matière de choix d'établissement. Les choix de ce terrain d'enquête et de cette population singulière sont justifiés par la tension particulièrement forte entre l'offre et la demande qui règne à Bruxelles et par le fait que cette réforme impact singulièrement les classes moyennes, traditionnellement très attachées au fait de contrôler la destinée scolaire de leurs enfants étant donné l'importance que cette dernière revêt dans le maintien voire le progrès de leur position dans la structure sociale (Henriot-Van Zanten, 2009).

L'analyse du matériel récolté au cours de 27 entretiens semi-directifs nous a permis de définir 3 profils de parents au sein de ce marché local qui se différencient principalement par leur propension respective à vouloir singulariser et individualiser leur choix d'établissement. L'objet de notre communication sera de présenter ces profils ainsi que les adaptations stratégiques observées parmi ces parents dans le contexte de cette standardisation de la procédure d'inscription en relation avec la problématique de la ségrégation.

## Regard réflexif sur la question de recherche

Ce sont les remous sociaux (manifestations, création de lobbies de parents) et politiques

---

\*Intervenant

†Auteur correspondant: jerome.deceuninck@uclouvain.be

‡Auteur correspondant: hugues.draelants@uclouvain.be

(départs de deux ministres de l'enseignement successifs) provoqués par cette réforme dont l'objectif premier – réintroduire davantage de mixité sociale dans le système éducatif – nous semblait difficilement attaquable sur le plan éthique qui nous ont poussés à nous intéresser aux discours à ce sujet des principaux acteurs que sont les parents d'élèves.

### **Références bibliographiques**

Delvaux, B., & Maroy, C. (2009). Débat sur la régulation des inscriptions scolaires en Belgique francophone : où se situent les désaccords ? *Les Cahiers De Recherche Du Girsef*, 68, 1–30.

Dupriez, V., & Dumay, X. (2011). Les quasi-marchés scolaires : au bénéfice de qui ? *Revue Française De Pédagogie*, 176(Juillet-Septembre), 83–100.

Henriot-Van Zanten, A. (2009). *Choisir son école*. Presses Universitaires de France - PUF.

Vandenberghe, V. (2010). Combining Market and Bureaucratic Control in Education: An answer to market and bureaucratic failure? *Comparative Education*, 35(3), 271–282. <http://doi.org/10.1080/03050069>

**Mots-Clés:** Choix de l'école, Quasi marché, Régulations